

# Contre l'expulsion de l'Île Égalité

**L'ÎLE EGALITÉ  
EST EXPULSABLE  
SANS DÉLAI**

Le 17 mars 2021, nous a été confirmée l'expulsion de l'Île Égalité, lieu de solidarités du Collectif Solidarité Cusset. Le procès avait eu lieu le 26 février dernier suite aux poursuites engagées par le propriétaire du bâtiment. Comment trouver du sens à cette décision de « justice » quand on sait que la trêve hivernale a été repoussée au 31 mai 2021 à cause du contexte sanitaire, et qu'aucune solution de relogement n'a été proposée aux habitant·es ? Comment continuer nos activités de solidarité sans nos locaux ?

**Le 17 mars 2021, nous a été confirmée l'expulsion sans délai de l'Île Égalité, lieu de solidarités du Collectif Solidarités Cusset**, situé au 6 rue de l'Égalité à Villeurbanne. Le procès avait eu lieu le 26 février dernier suite aux poursuites engagées par la Fondation Richard, propriétaire du bâtiment, qui demandait l'expulsion immédiate des habitant·es.

**Le Collectif Solidarité Cusset c'est 40 bénévoles, habitant·es solidaires de Villeurbanne et alentours. C'est une distribution alimentaire chaque semaine pour 80 personnes en moyenne. C'est également des cours français, des permanences d'entraide administrative, une laverie gratuite en libre accès trois fois par semaine, et un lieu convivial où les adultes peuvent discuter autour d'un thé pendant que leurs enfants jouent dans la salle de jeux.** Alors, comment trouver du sens à cette décision de « justice » quand on sait que la trêve hivernale a été repoussée au 31 mai 2021 à cause du contexte sanitaire, et qu'aucune solution de relogement n'a été proposée aux habitant·es ? Comment continuer nos activités de solidarité sans nos locaux ?

Il y a un an, le Collectif Solidarités Cusset se montait pour tenter de répondre à l'échelle du quartier à la crise sanitaire et sociale suscitée par l'épidémie de covid-19. Des distributions alimentaires et de produits d'hygiène étaient organisées deux fois par semaine au Centre Social de Cusset puis à la Maison de Quartier. **En novembre 2020, après avoir demandé sans succès des locaux à la mairie de Villeurbanne pour poursuivre nos activités, nous avons décidé d'investir un bâtiment laissé vide depuis plusieurs années. Depuis, de multiples activités à destination des habitant·es du quartier y sont organisées, et une dizaine de personne s'y sont installées pour y vivre.** Habitant·es des quartiers populaires, chômeur·ses, personnes sans-papiers, parents d'élève, ouvrier·es, étudiant·es, associations, collectifs, syndicats, et plein d'autres personnes, passent chaque jour à l'Île Égalité et la font vivre.

Aujourd'hui, en pleine troisième vague, à la veille d'un possible reconfinement et alors que la situation économique et sociale n'a fait que s'aggraver, la justice demande notre expulsion immédiate. Nous savons bien que le droit, tel qu'il est, protège la propriété privée au détriment d'une propriété d'usage basée sur les besoins concrets des personnes. Dans ce cadre nous nous attendions à la possibilité d'une expulsion. **Mais nous dénonçons avec force la décision du tribunal d'instance de Villeurbanne de supprimer le bénéfice de la trêve hivernale et le délai de 2 mois prévu par la loi.** Au mépris du droit à un logement digne pour tous et toutes, le juge des référés a considéré que la situation personnelle des habitant·es ne nécessitait pas qu'il leur soit accordé des délais supplémentaires pour chercher une solution de relogement et que leur expulsion pouvait être immédiate. Cette décision s'inscrit dans la logique répressive contre les squats menée par l'État depuis plusieurs années. Depuis décembre, par de nouvelles lois, le gouvernement cherche à précariser et à criminaliser encore plus celles et ceux qui, pour échapper à la rue, occupent des bâtiments laissés vides.

**La menace d'une expulsion imminente met aussi en péril la continuité de toutes les activités et initiatives mises en œuvre à l'Île Égalité.** Cette décision revient à nier les diverses formes d'entraide proposées dans l'urgence à des personnes en situations de précarité. C'est s'attaquer aux solidarités populaires que nous avons tissées : l'épicerie gratuite hebdomadaire pour celles et ceux qui n'ont de quoi s'acheter à manger, la laverie

gratuite pour celles et ceux qui n'ont pas accès à l'eau chez eux-elles, les cours de français pour celles et ceux qui cherchent à apprendre la langue du pays qu'ils et elles habitent. Encore une fois, sans surprise, la Justice protège la propriété privée contre l'instauration de communs et d'espaces d'entraide autonomes. Car ne nous y trompons pas, sous couvert d'utilité publique, il s'agit bien d'une décision politique : expulser l'Île égalité, c'est mettre un coup d'arrêt à un processus collectif d'auto-organisation afin d'éviter que celui-ci ne prenne trop d'ampleur. C'est vouloir empêcher que la prise en charge collective de nos lieux de vie apparaisse comme une alternative convaincante et désirable au modèle capitaliste actuel.

### **Nous réaffirmons que l'Île Égalité et ce qui s'y déroule doivent continuer à exister.**

Dans une période politique marquée par l'autoritarisme d'État, la multiplication des mesures racistes et le durcissement sécuritaire, nous revendiquons le droit à nous organiser pour une vraie justice sociale.

### **Nous demandons tout le soutien des habitant·es, des organisations et des élu·es de Villeurbanne pour empêcher cette expulsion, protéger les personnes qui vivent à l'Île Égalité et permettre à nos activités de perdurer.**

Face aux difficultés toujours plus grandes pour se loger, et en réponse à l'appel de nombreuses organisations à manifester dans toute l'Europe pour le droit au logement le dernier week-end de mars, rendez-vous les 27-28 mars pour un weekend de lutte.

Le samedi 27 mars, manifestation pour un logement digne pour tous et toutes ! (à partir de midi au métro Sans Souci).

**Le dimanche 28 mars à partir de 14 heures, rendez-vous à l'Île Égalité (6 rue de l'Égalité à Villeurbanne) pour un après midi d'échanges et de témoignages sur le mal logement.**

### **Longue vie à toutes les Île Égalité !**

pour nous soutenir, vous pouvez :

**partager et signer la pétition** (<https://www.change.org/p/juge-des-contentieux-de-la-protection-de-villeurbanne-non-a-l-expulsion-de-l-%C3%AEle-egalite>)

**participer à notre cagnotte en ligne** : <https://www.cotizup.com/solidaritescusset>

dimanche 28 mars 2021

### **Échanges et témoignages sur le mal logement à l'Île Égalité**

14h00 - 16h00